



## Abus de confiance en but de dépouiller les hérétiques

Par **Isatis**, le **20/02/2011** à **18:23**

Bonjour,

Les 7 dernières années de sa vie mon père a été phagocyté par une famille de Portugais et une femme originaire de Nouvelle-Calédonie. Il leur lègue tous ses biens dans son testament (que son avocat n'a toujours pas communiqué à notre notaire, plus d'un an après son décès) Mon père a fini sa vie entouré de profiteurs et d'escrocs qui ont abusé de la situation, à savoir : mauvaise santé et aliénation de sa famille.

Pourrons-nous faire annuler ce testament et attaquer ces malfaiteurs en justice pour

- 1) captation d'héritage
- 2) non-paiement des loyers (ils occupaient la maison de mon père -bien familial hérité de mes Grands-parents- qu'ils comptaient bien s'approprier par tous les moyens)
- 3) vol (de meubles, peintures, objets d'art etc...)
- 4) détournement d'argent (les Portugais utilisaient la retraite de mon père grâce à une procuration et ils ont contracté un emprunt en forgeant la signature de mon père)
- 5) déclarations fallacieuses devant huissier de justice

Et sûrement d'autres délits..... comme l'utilisation de la carte bancaire d'un compte en Nouvelle-Calédonie par la Mélanésienne APRES le décès.

Merci de m'indiquer les recours et démarches possibles.

Par **Marion2**, le **20/02/2011** à **18:44**

Contactez un avocat.